

Hôtel Matignon  
Monsieur Édouard Philippe  
Premier ministre  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 15 novembre 2019

Objet : Miviludes  
Réf. 513/19/RB/APG

Monsieur le Premier ministre,

Suite aux premières informations concernant la perspective d'une refonte par le bas de la Miviludes, en date du 1er octobre, c'est aujourd'hui près de quatre-vingt articles de journaux, radio et plateaux de télévision, qui ont couvert cette très singulière initiative (liste jointe). C'est du rarement vu pour sauver un service aussi petit par sa taille (budget de fonctionnement 2019: 90 000€, douze fonctionnaires) et aussi important par sa fonction d'observatoire et d'information sur une matière des plus complexes: l'occulte.

Les responsables de nombreux pays nous envient le savoir-faire démontré de ce Samu de l'emprise mentale, unique au monde.

Nous avons demandé à vous rencontrer en personne, notre demande est aujourd'hui restée lettre morte.

Nous apprenons par le journal La Croix du 14 novembre que l'annonce officielle de cette fusion/acquisition de la Miviludes par les services du ministère de l'Intérieur est imminente (<https://www.la-croix.com/France/Politique/Le-gouvernement-sattaque-comites-Theodule-2019-11-15-1201060579>).

La Miviludes perdant sa dimension interministérielle, une dimension essentielle à son action, là où une institution de cette qualité devrait être rendue pérenne par son introduction dans la loi.

Ancien président de la Miviludes et député, le juge Fenech a, à plusieurs reprises, évoqué la complaisance de responsables aux plus hauts niveaux des pouvoirs de décisions envers les mouvements sectaires. Dires corroborés par plusieurs associations militantes du domaine et des familles de victimes.

Dans notre précédent courrier, nous soulignons le rôle de l'Etat dans son obligation de protéger tous les citoyens contre crimes et délits. L'emprise mentale en est un, et des plus sournois, qui, avec son visage masqué, fait éclater familles et structures.

Aujourd'hui l'ensemble des associations luttant contre l'emprise mentale, le monde laïc, le monde syndical et les partis politiques toutes tendances confondues, sont vent-debout contre ce projet, qui ne saurait se justifier par une économie de 90 000 €. La question reste donc entière !

Aussi, Monsieur le Premier ministre, nous souhaitons vous rencontrer personnellement, au plus tôt, pour recueillir votre point de vue et échanger sur la question, avant que ces interrogations ne fassent tache d'huile.

Je vous vous prie, Monsieur le Premier ministre, de bien vouloir, dans l'attente de vous lire, accepter l'expression de nos salutations les meilleures.

**Roland BIACHE**

**Signataires** : Action antisecte, Association de défense des familles et de l'individu victimes des sectes (ADFI. Paris-IDF), Association noisienne de défense et de protection contre les sectes (ANDPS),Anjou laïque,Astec, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (Cemea),

Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (Caffes), Centre contre les manipulations mentales (CCMM National) – Centre Roger Ikor, Cercle laïque pour la prévention du sectarisme (CLPS), Comité national des associations familiales laïques (Cnafal), Fédération internationale des associations de personnes âgées (Fiapa), Fédération syndicale unitaire (FSU), Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu (Gemppi), Infos Sectes Midi Pyrénées-CCMM, Ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, Ligue des droits de l'Homme (LDH), Psychothérapie vigilance, Secticide, Société famille individu – Association de défense des familles et de l'individu victimes des sectes (SOFI-ADFI), Solidarité laïque.